



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

DATE : Morges, le 04 septembre 2025/sbz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 30 septembre 2025, à 20h00,
à la salle polyvalente (salle de gymnastique),
chemin des Plantées 1, 1131 Tolochenaz.**

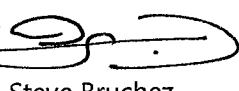
Ordre du jour :

1. Appel.
2. Assermentation(s) de délégué(s).
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2025.
5. Communication(s) du Bureau.
6. Communication(s) du Comité de direction.
7. Dépôt de(s) préavis du Comité de direction.
 - N° 04/09.2025 - Budget de l'exercice 2026.
8. Rapport(s) de(s) commission(s)
 - N° 04/09.2025 - Budget de l'exercice 2026 *(le document suivra par courrier séparé).*
9. Réponse(s) du Comité de direction aux questions en suspens.
10. Question(s), vœux et divers.

La séance sera immédiatement suivie de la prise de congé du Commandant Clément Leu, qui remettra le drapeau PRM au Comité de direction ainsi que d'un apéritif.

Pour information :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant le début de la séance, auprès du Président ou du secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président  le secrétaire 
Jean-Claude Rochat Steve Bruchez

